

FINALES DEPARTEMENTALES PAR CLASSEMENTS 2017/2018

MESSIEURS - DAMES

CONVOCATION

DATE - LIEU - HORAIRES Dimanche le 11 Février 2018 :

Salle Jean-Nicolas MULLER rue du Languedoc - 67100 Strasbourg

Frais d'inscription : 2,50 euros

Conditions d'inscription et de participation:

Les 24 premiers inscrits par tableaux messieurs à jour de paiement

Les 12 premières inscrites par tableaux Dames à jour de paiement

Etre minimum Benjamins

petite
restauration
sur place

L'échelon départemental ne peut pas se dérouler avant la diffusion du classement officiel de début janvier

Les filles ne peuvent plus participer en messieurs au niveau du CD 67

1 seul tableau par joueur.

Début de la compétition:

9h30 : Messieurs: -1600/ -900

10h30 : Messieurs : -1300/-1100/ +1600 et non numérotés

13h00 : Dames : - 600/ -800/ -1000/ -1300/ +1300 et non numérotés

Juge-Arbitre: Marc FRIANT – Sandrine BRES

POINTAGE

Le pointage se fera $\frac{1}{2}$ heure avant le début de chaque série

Pour les finales régionales : le champion de chaque série qualifié d'office, des qualifiés supplémentaires en fonctions du nombre des inscrits.

ENGAGEMENTS

Les engagements devront parvenir, au plus tard, le 8 février 18h00,

- Soit par mail à : tennis.table67@mds67.fr
- Soit par courrier au siège du CD67 à l'adresse suivante :
- CD67TTable - BP 95028 – 67035 Strasbourg Cedex
accompagnés du montant des participations.
(Chèque à l'ordre du CD 67 TT ou par virement)

CCM STRASBOURG AUSTERLITZ

IBAN : FR76 1027 8010 8800 0212 3284 548